

7 crédits	60.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	de Partz de Courtray Marie-Pierre coordinateur ;Léonard Bénédicte ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours visera à amener l'étudiant à établir le lien entre les principaux modèles théoriques qui sous-tendent les principales fonctions langagières et les méthodes d'exams, les interprétations théoriques des troubles ainsi que la mise en place de programmes rééducatifs théoriquement motivés et de la mesure de leurs effets.
Acquis d'apprentissage	<p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours visera prioritairement à amener les étudiants à :</p> <p>A1. Maîtriser de manière critique des connaissances théoriques et cliniques spécialisées qui permettent de comprendre et interpréter les principaux déficits du langage rencontrés chez les patients cérébro-lésés en fonction de modèles théoriques.</p> <p>A2. Observer, analyser, critiquer, interpréter de manière argumentée les manifestations aphasiques en référence à des théories et résultats de recherches, en se fondant sur des connaissances en neuropsychologie du langage et en mobilisant les méthodes et outils pertinents relevant du champ de la logopédie.</p> <p>1 A3.Poser un diagnostic (interprétation cognitive) en mettant en évidence les limites de son analyse et de son interprétation.</p> <p>B1. Maîtriser de manière spécialisée et critique les connaissances relatives au fonctionnement pathologique d'un patient aphasique sur le plan logopédique ainsi que les principales techniques d'intervention pour assurer sa rééducation du langage.</p> <p>B2. Elaborer et planifier un projet de rééducation spécifique en mobilisant les outils pertinents pour assurer l'amélioration du langage du patient, en adaptant le projet d'intervention aux déficits cognitifs associés.</p> <p>C1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, les résultats de l'analyse cognitive et le programme de rééducation mis en place, et ce en l'argumentant et en adaptant sa communication à l'interlocuteur.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation est écrite lors de la première session et comporte une analyse de cas assorties de questions ouvertes (synthèse et analyse) et à choix multiples (compréhension et analyse).</p> <p>L'enseignant se réserve le droit de proposer une évaluation écrite ou orale à la deuxième session. Cette précision sera apportée aux étudiants à la suite de la délibération de la première session.</p>
Contenu	<p>Le cours se subdivisera en quatre parties, de 15h chacune, qui porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les troubles sémantiques et lexicaux (d'entrée et de sortie) ; - Les troubles de la production orale (phonétiques-phonologiques); - Les troubles de la compréhension et de la production des phrases ; - Les troubles de la lecture et de l'écriture. <p>Dans chacune de ces parties seront abordés : les principaux modèles interprétatifs, la démarche d'évaluation qui en découle, les prises en charge rééducatives et le contrôle de leurs effets.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Le support du cours inclut : des articles scientifiques, des diapositives de synthèse, des chapitres didactiques et des exemples de cas cliniques soumis à l'analyse des étudiants. Ils seront proposés sur supports vidéo, audio et protocoles écrits.
Faculté ou entité en charge:	ELOG

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en logopédie	LOGO2M	7		